



Monsieur [REDACTED]

Belfort, le 18 décembre 2018

Cédric PERRIN

*Sénateur
du
Territoire
de Belfort*

*Vice-Président de la
Commission des
Affaires étrangères,
de la Défense et des
Forces armées*

Cher Monsieur,

Par courrier en date du 23 novembre dernier, vous avez attiré mon attention sur la politique du Gouvernement et sur la possibilité de déposer une motion devant le Sénat tendant à destituer le Président de la République.

Je comprends les raisons de votre colère liées aux difficultés grandissantes que rencontrent les Français confrontés à un déclassement économique de moins en moins supportable.

Conscient de ces difficultés, le Groupe Les Républicains au Sénat auquel j'appartiens a, bien avant l'allocution du Président de la République du lundi 10 décembre 2018, décidé de supprimer la hausse des taxes sur les carburants lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2019. Il a d'ailleurs demandé à plusieurs reprises et avec force au Gouvernement de revenir sur cette disposition, ce qu'il a fini par faire.

La majorité sénatoriale s'est également opposée à l'augmentation de la CSG pour les retraités et à la désindexation des pensions. Il paraît en effet essentiel et légitime de garantir aux retraités qui ont travaillé et cotisé toute leur vie un maintien de leur pouvoir d'achat.

Vous proposez la destitution du Président de la République. Permettez-moi de vous indiquer que cette possibilité n'est pas offerte au Sénat.

En effet, le Président de la République n'est pas responsable devant le Parlement et l'utilisation de l'article 68 de la Constitution que vous appelez de vos vœux ne peut être mis en œuvre que dans des cas exceptionnels et très particuliers liés au comportement et à l'impossibilité du Président de la République d'exercer sa fonction. Seul le Premier ministre et son Gouvernement peuvent être démis par l'Assemblée nationale.



Vous pouvez compter sur moi pour être attentif aux légitimes revendications qui se sont exprimées ces derniers jours et continuer à lutter contre les mesures injustes de ce Gouvernement.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Cédric Perrin

Cédric PERRIN

A large, stylized blue scribble or signature mark that extends across the width of the page, starting from the right side and moving towards the left.